

LA TAXE

d'apprentissage

une aide indispensable
pour



Association reconnue d'utilité publique N° 63 par décret du 30 juillet 1953

DEPUIS 1929, UNE VOLONTÉ: L'insertion professionnelle des personnes handicapées ou en grande difficulté grâce à la formation et à des programmes personnalisés.

Nos OBJECTIFS

Aider à la réinsertion par la formation, dans une relation humaine autant qu'éducative.

Les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi manquant de formation de base, les détenus désireux de saisir une nouvelle chance ont très peu de solutions répondant à leur besoin. AUXILIA leur propose des formations personnalisées et gratuites (sauf livres et frais d'inscription) :

Formations qualifiantes conduisant à l'obtention d'un diplôme permettant l'accès à l'emploi.

Remise à niveau, souvent indispensable avant de s'engager dans un projet qualifiant.

Lutte contre l'illettrisme, nécessaire pour beaucoup avant toute insertion professionnelle.

Parce que ces objectifs permettent aux entreprises de trouver un personnel efficient, pour respecter leurs obligations d'emploi de personnes handicapées,

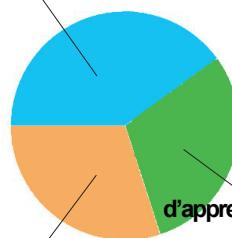
demandez à votre organisme collecteur d'adresser à AUXILIA la partie de votre taxe d'apprentissage relative aux Établissements éligibles à la taxe d'apprentissage à titre dérogatoire en application de l'Article L.6241-10 du Code du Travail *

* formations adaptées et qualifiantes pour publics en difficulté ou en situation de handicap

Nos RESSOURCES

Le financement

Ressources propres 40%

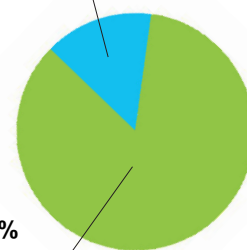


Conventions avec l'Etat et les collectivités territoriales 30%

Taxe d'apprentissage 30%

L'emploi des fonds

Frais de structure 15%



Action pédagogique 85 %

L'ensemble des fonds collectés est utilisé à 85% pour l'action pédagogique qui concerne principalement :

- l'actualisation et la maintenance de l'outil informatique de gestion des apprenants et des formateurs enseignants bénévoles
- la gestion d'un centre de documentation numérique et la mise à disposition en ligne de supports pédagogiques
- l'achat d'ouvrages et de documentation mis à disposition des apprenants
- l'animation sur tout le territoire d'un réseau de Responsables pédagogiques

L'action bénévole valorisée à 2 millions € représente 6 fois le budget de l'association.

Nos MOYENS

Chaque année, environ 1000 bénévoles dont plus de 900 formateurs enseignants, font travailler à distance près de 3000 personnes qui ne peuvent pas suivre des cours dans un parcours classique. AUXILIA transmet une formation progressive et personnalisée à ceux que la vie tient à l'écart, dans une relation humaine positive. AUXILIA gère également un Centre de Formation Professionnelle à Nanterre (92) accueillant des stagiaires en reclassement professionnel sur des formations qualifiantes. Sur l'ensemble de ses actions, AUXILIA assure une information et participe à l'orientation des personnes.

Direction de l'Enseignement - 3 permanents - 20 bénévoles

41 responsables pédagogiques

8 délégations régionales

22 délégués couvrant 31 départements

87 correspondants de prisons

13 relais PSH (personnes en situation de handicap)

900 formateurs enseignants

Un site interactif : www.auxilia-formation.fr



formation et ariftié : une nouvelle chance

Nos RÉSULTATS

Près de 4000 apprenants, répartis sur tout le territoire national, bénéficient en permanence des cours AUXILIA chaque année.

100 000 heures bénévoles dispensées chaque année au bénéfice des formations de type : remise à niveau, lutte contre l'illettrisme et formations qualifiantes.

Ces dernières préparent en particulier au baccalauréat Science et Technique de Gestion et aux métiers de la comptabilité et des services à la personne.

En outre, le Centre de formation de Nanterre accueille 170 stagiaires ayant une reconnaissance de Travailleurs Handicapés en reclassement professionnel pour des formations qualifiantes.

Un partenariat largement développé avec les organismes régionaux et nationaux (Agence Régionale de Santé, administrations locales, Pôle Emploi, Education Nationale, Cap Emploi, collectivités territoriales...).

85% des stagiaires réussissent leur examen et 70% retrouvent une solution professionnelle (emploi ou formation) après la sortie du Centre de formation de Nanterre.